

Quand « Le trombi » révélait l'affaire Santier

par

Gino Hoel

Golias , 15 octobre 2022

URL : <https://www.golias-editions.fr/2022/10/15/quand-le-trombi-revelait-laffaire-santier/>

Ce 14 octobre, nouveau coup de tonnerre dans l'Eglise en France ! *Famille chrétienne* a publié un « scoop » révélé par le *Trombinoscope des évêques de France* il y a trois semaines. Michel Santier, évêque émérite de Créteil (2007-2021), a été sanctionné par la Congrégation pour la doctrine de la foi en novembre 2021 en raison d'« abus spirituels à des fins sexuelles » commis sur au moins deux jeunes hommes majeurs dans les années 1990.

En clair, alors qu'il dirigeait l'École de la Foi de Coutances (Manche), le fondateur de la Communauté Réjouis-Toi ! s'adonnait à ce que l'on appelle dans les milieux ecclésiastiques la « strip-confession ». Devant le tabernacle, le pénitent était invité à retirer un vêtement à chaque péché avoué. Et au bout de l'opération : l'absolution.

Ces faits sont décrits dans le portrait de Dominique Blanchet (Créteil). Si *Famille chrétienne* a obtenu un « scoop », c'est celui de la condamnation. Si nous avons pu décrire ces faits - que nous qualifierons volontiers de diaboliques - dans le dernier *Trombinoscope*, c'est parce que nos sources étaient en béton. La seule chose qu'elles nous turent, c'est sa condamnation, révélée aujourd'hui. De fait, si nous avions su cette sanction à l'époque, nous n'aurions pas manqué de mener l'enquête auprès des personnes concernées, en premier lieu de Michel Santier. Nous sommes même en mesure de dire que l'émérite de Créteil n'est pas le seul évêque dans le viseur (ou à l'avoir été). Actuellement, un évêque français se bat en interne pour que les évêques abuseurs soient dénoncés. Car, nous le voyons bien avec cette affaire Santier, c'est encore l'omerta qui perdure. Il fallut la parution du *Trombinoscope* pour que l'on se décide enfin à expliquer aux chrétiens, notamment à ceux de Créteil, les vrais motifs de la démission de l'évêque dans le Val-de-Marne.

Enfin si nous respectons le droit des victimes à ne pas porter plainte contre Michel Santier, nous nous interrogeons tout de même sur le signe envoyé à la société, alors que les victimes d'ecclésiastiques se battent actuellement devant l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR). Présidée par Marie Derain de Vaucresson, elle se hâte, en effet, lentement pour instruire les dossiers.

Comment en est-on arrivé là ? Comment a-t-on pu atteindre ce niveau de médiocrité, déjà relevé dans le *Trombinoscope*, et que cette dernière affaire confirme ? Le vrai problème, en effet, n'est pas tant ces scandales ecclésiastiques - l'Eglise s'en remettra - mais que cette médiocrité institutionnalisée atteigne désormais l'annonce de l'Évangile, elle la décrédibilise. C'est bien cela qui nous préoccupe, à *Golias*, et pas autre chose. A bon entendeur... » **Gino Hoel** - Pour aller plus loin : *Trombinoscope des évêques 2022 - 2023* . pdf